



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU SUD-KIVU

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

MINISTRE EN CHARGE DES FINANCES, ECONOMIE, INDUSTRIE, COMMERCE,
ENTREPRENARIAT ET FONCTION PUBLIQUE



Avis de pré-qualification

05 SEP 2024

Intitulé du Marché :

MARCHE DIGISP - LA DIGITALISATION DES SERVICES PUBLICS DE L'ÉTAT POUR LA SÉCURISATION DE LA PERCEPTION DES IMPÔTS, DROITS, TAXES ET AUTRES REDEVANCES PROPRES DE LA PROVINCE DU SUD-KIVU.

N° de référence du projet : N°/Réf 001/GP/SK/CAB/MIN.FIN, ECO, Cce, Ind., Ent et FP/MND/PPP/2024

1. Autorité Contractante :

Ministère Provincial des Finances, Économie, Commerce, Industrie, Entrepreneariat et Fonction publique du Sud-Kivu.

2. Contexte et description sommaire du projet de partenariat public-privé

Dans la Province du Sud-Kivu, les citoyens attendent depuis longtemps une modernisation en profondeur de l'administration publique. Trop souvent, les démarches administratives se sont révélées laborieuses, chronophages et frustrantes, minant la confiance de la population envers les institutions.

Mais aujourd'hui, une nouvelle ère s'ouvre pour le Sud-Kivu. Son gouverneur a fait de la digitalisation des services publics une priorité stratégique, dans le but d'offrir une expérience administrative plus fluide et efficace à la population. Ce projet ambitieux s'inscrit pleinement dans la vision nationale portée par le Président TSHISEKEDI, qui fait du numérique un levier essentiel pour la modernisation de la gouvernance et le progrès social en République Démocratique du Congo.

En transformant en profondeur ses processus et ses interactions avec les citoyens, l'administration provinciale du Sud-Kivu entend regagner la confiance de la population, tout en améliorant sa propre efficacité opérationnelle. Grâce à des outils numériques performants et intuitifs, les agents publics pourront se consacrer pleinement à leur mission de service public, au bénéfice de tous.

Ce projet de digitalisation aura un impact direct sur la vie quotidienne des habitants de la province. Finis les démarches fastidieuses et les délais interminables ! Les citoyens pourront dorénavant effectuer leurs démarches rapidement et en toute simplicité, bénéficiant d'une qualité de service accrue.

Au-delà de cet enjeu local, la réussite de ce projet aura une résonance nationale. En montrant la voie, le Sud-Kivu inspirera d'autres provinces et contribuera à la construction d'une RDC plus

Adresse : N° 03. Av. Mbaki /Q. Ndendere /Commune d'Ibanda, Bukavu-Sud-Kivu/RDC
minfin.eco.com.ind.sudkivu@gmail.com

NTEGELEJE RUKAGANA





REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU SUD-KIVU

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

MINISTERE EN CHARGE DES FINANCES, ECONOMIE, INDUSTRIE, COMMERCE,
ENTREPRENARIAT ET FONCTION PUBLIQUE



moderne, plus performante et plus à l'écoute de ses citoyens. C'est tout le sens de cette vision locale, porteuse d'impact national.

Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de modernisation et d'adaptation des services publics aux technologies numériques.

Ses principaux objectifs sont :

1. Optimisation des Procédures de Collecte

- Rationaliser les processus de collecte des droits, taxes et redevances pour réduire les délais et les erreurs.

2. Mise en Place de Systèmes Numériques

- Développer des plateformes numériques pour faciliter le paiement en ligne des redevances, offrant des options de paiement sécurisées et accessibles.

3. Sensibilisation des Citoyens

- Informer la population sur les obligations fiscales et les modalités de paiement, en utilisant des campagnes de communication ciblées.

4. Renforcement de la Capacités des Agents de Collecte

- Former les agents responsables de la collecte pour améliorer leurs compétences en matière de gestion et d'utilisation des outils numériques.

5. Suivi et Évaluation des Recettes

- Mettre en place des systèmes de reporting pour suivre les recettes collectées et évaluer l'efficacité des méthodes de collecte.

6. Collaboration avec les Acteurs Locaux

- Travailler en partenariat avec les collectivités locales et les acteurs communautaires pour renforcer la confiance et encourager la conformité fiscale.

7. Utilisation de Technologies Innovantes

- Explorer des solutions comme les applications mobiles et les systèmes de paiement par SMS pour atteindre les contribuables, notamment dans les zones reculées.



Adresse : N° 03. Av. Mbaki /Q. Ndendere /Commune d'Ibanda, Bukavu-Sud-Kivu/RDC

minfin.eco.com.ind.sudkivu@gmail.com

NTEG EREJE RUKAGANA





REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU SUD-KIVU

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

**MINISTERE EN CHARGE DES FINANCES, ECONOMIE, INDUSTRIE, COMMERCE,
ENTREPRENARIAT ET FONCTION PUBLIQUE**



3. Cadre juridique du projet de partenariat public-privé

Le présent projet s'inscrit dans le cadre de la Loi n°18/016 du 9 juillet 2018 relative au partenariat public-privé en République Démocratique du Congo.

Conformément à cette loi, le projet de plateforme numérique de la province du Sud-Kivu revêt la forme d'un partenariat public-privé (PPP), dans lequel :

- L'autorité contractante est la province du Sud-Kivu, agissant en tant que personne morale de droit public.
- Le partenaire privé sera sélectionné à l'issue d'un processus concurrentiel transparent, conformément aux dispositions de la loi sur les PPP.
- Le contrat de PPP définira les droits et obligations de chaque partie, ainsi que les modalités de partage des risques et des bénéfices liés à la conception, au financement, à la construction et à l'exploitation de la plateforme numérique.

Conformément à l'article 5 de la loi sur les PPP, ce projet vise à permettre à l'administration provinciale de bénéficier des capacités techniques et financières du secteur privé, tout en conservant un contrôle et une supervision adéquats sur les activités déléguées.

Le cadre juridique du PPP garantira ainsi une allocation optimale des ressources, une répartition équitable des risques et une prestation de services de haute qualité pour les usagers de la plateforme numérique.

4. Modalités de financement envisagées par l'autorité contractante :

- Implication d'un partenaire privé qui apportera les capitaux nécessaires pour couvrir l'ensemble des investissements initiaux
- Développement du système numérique de gestion de la chaîne de valeur
- Acquisition des équipements sécurisés d'impression
- Mise en place de l'infrastructure logistique requise
- Les coûts récurrents liés à la maintenance, au renouvellement des équipements et à la formation du personnel seront intégrés dans le modèle économique du PPP
- Une partie des bénéfices générés sera réinvestie par le partenaire privé pour assurer la pérennité du système en cogestion avec la province.

5. Les critères de pré-qualification :

Pour être pré-qualifié et figurer sur la liste restreinte, le candidat devra obligatoirement remplir l'ensemble des critères juridiques, administratifs, techniques et financiers définis ci-dessous :

a) Critères juridiques et administratifs :

Adresse : N° 03. Av. Mbaki /Q. Ndendere /Commune d'Ibanda, Bukavu-Sud-Kivu/RDC
minfin.eco.com.ind.sudkivu@gmail.com



ATEGE REJE BUKAGANA





REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU SUD-KIVU

GOVERNEMENT PROVINCIAL

MINISTRE EN CHARGE DES FINANCES, ECONOMIE, INDUSTRIE, COMMERCE,
ENTREPRENARIAT ET FONCTION PUBLIQUE



- **Existence juridique :**
 - Statuts notariés et acte de dépôt des statuts au greffe
 - Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM)
 - Numéro d'identification fiscale
 - Attestations fiscales en cours de validité
 - Preuve d'enregistrement à l'identification nationale
 - Attestation d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)
 - Preuve de régularité des cotisations des charges patronales, pour l'année 2021 à 2023

 - **En cas de regroupement :**
 - Tous les membres du groupement doivent avoir l'existence juridique selon leurs statuts respectifs et disposer de l'expérience requise (suivant le point précédent)
 - Un acte de groupement signé par les membres doit être joint à l'offre

 - **Honorabilité :**
 - Avoir un casier judiciaire vierge pour les dirigeants liés aux activités professionnelles (présentation du casier judiciaire du ou des dirigeants)
- b) **Critères techniques :**
- **Expérience similaire :**
 - Avoir réalisé avec succès au moins 2 projets similaires de plateformes numériques pour la digitalisation des services publics en RDC au cours des 5 dernières années.

 - **Implantation locale :**
 - Disposer d'un bureau permanent en RDC depuis au moins 3 ans

 - **Ancienneté et capacités :**
 - Être un opérateur ayant au moins 5 années d'expérience dans le domaine des solutions numériques pour le secteur public.
 - Disposer d'une équipe technique qualifiée et expérimentée d'au moins 15 personnes

 - **Fonctionnalités de la plateforme :**
 - Justifier de la pleine capacité de la plateforme numérique proposée à réaliser les fonctionnalités de "Digitalisation des services publics de l'État pour sécuriser la perception des droits, taxes et autres redevances propre à la province du Sud-Kivu".



Adresse : N° 03. Av. Mbaki /Q. Ndendere /Commune d'Ibanda, Bukavu-Sud-Kivu/RDC
minfin.eco.com.ind.sudkivu@gmail.com

ATEGE RESE LUICA GANA





REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU SUD-KIVU

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

MINISTRE EN CHARGE DES FINANCES, ECONOMIE, INDUSTRIE, COMMERCE,
ENTREPRENARIAT ET FONCTION PUBLIQUE



c) Critères financiers :

- **Capitaux propres :**
 - Être une personne morale ou un groupement disposant d'un montant de chiffre d'affaires annuelle équivalent à au moins 10.000.000 USD
- **Liquidités :**
 - Disposer sur un ou plusieurs comptes bancaires d'un montant de liquidités équivalent à au moins 15.000.000 à 20.000.000 USD (preuve par lettre de certifications de liquidité vérifiable auprès de la banque).
- **Capacité de financement :**
 - Présenter un montage financier robuste capable de générer un cash-flow suffisant pour honorer les engagements contractuels sur toute la durée du projet.

Seuls les soumissionnaires répondant à l'intégralité de ces critères seront admis à la phase de consultation.

6. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation en vue de retenir les meilleurs candidats sont les suivants :

N°	Critères	Points
01	Critères administratifs et juridiques	20
02	Critères techniques	50
03	Critères financiers	30
	TOTAL	100

Seuils minimum requis :

Pour être retenu, le candidat doit obtenir un minimum de 70 points sur 100, avec les scores suivants par catégorie :

- Critères administratifs et juridiques : minimum 15 points sur 20
- Critères techniques : minimum 35 points sur 50
- Critères financiers : minimum 20 points sur 30

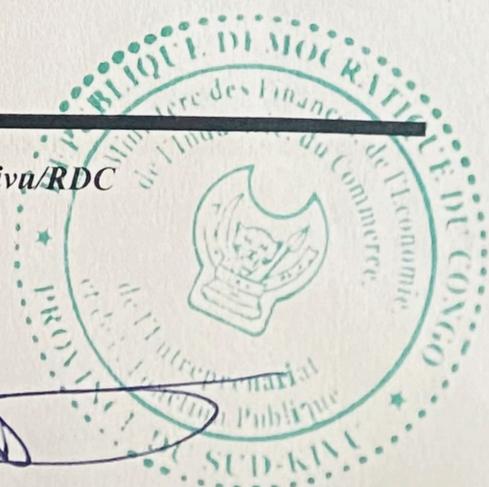
Seuls les candidats atteignant ces seuils minimums seront considérés comme les meilleurs soumissionnaires et retenus pour la suite de la procédure.



Adresse : N° 03. Av. Mbaki /Q. Ndendere /Commune d'Ibanda, Bukavu-Sud-Kivu/RDC
minfin.eco.com.ind.sudkivu@gmail.com

T

NTEGE REJE PUKA GANA





REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU SUD-KIVU

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

**MINISTERE EN CHARGE DES FINANCES, ECONOMIE, INDUSTRIE, COMMERCE,
ENTREPRENARIAT ET FONCTION PUBLIQUE**



L'objectif est de s'assurer que les candidats retenus répondent de manière optimale à l'ensemble des exigences du projet, tout en fixant des seuils élevés pour garantir la qualité des prestataires sélectionnés.

7. Procédures de passation

La passation du contrat de partenariat sera réalisée par le biais d'un appel d'offres ouvert avec pré-qualification, conformément aux dispositions de la Loi n°18/016 du 09 juillet 2018 relative au partenariat public-privé en République Démocratique du Congo.

Cet appel d'offres sera ouvert à tous les candidats éligibles et ayant préalablement satisfait aux critères de pré-qualification. **Seuls les candidats pré-qualifiés seront invités à déposer leurs offres détaillées pour évaluation et sélection finale.**

8. Demande de dossiers d'appel d'offre :

Les dossiers de pré-qualification des candidats pourront être retirés auprès du Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et Marchés Publics de la province du Sud-Kivu, à l'adresse suivante : Avenue Patrice Emery LUMUMBA N 197 Réf. Ex Bâtiment RENAPI, Bukavu Email : cellule.pmp.sudkivu@sudkivu.cd et masirika.dorothee@sudkivu.cd

Le retrait de ces dossiers sera soumis au paiement d'un montant non remboursable équivalent à 1 000 000 CDF (Un million de Franc Congolais), payable à la banque : RawBank N° : Compte 05170-01008019607-97/CDF, intitulé « **Province du Sud Kivu** » moyennant présentation de récépissé ; et ce, durant les heures d'ouverture, soit de 8h00 à 16h00.

9. Lieu et date limite de dossier de pré-qualification

Le dépôt des dossiers pré-qualification des candidats devront être déposés sous enveloppe cachetée au plus tard le 20 Septembre 2024 à 11h00 et porter clairement la mention « DOSSIER DE PRE-QUALIFICATION POUR LE CONTRAT DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE POUR LA MISE EN OUVRE DU PROJET DE LA DIGITALISATION DES SERVICES PUBLICS DE L'ÉTAT POUR LA SÉCURISATION DE LA PERCEPTION DES IMPÔTS, DROITS, TAXES ET AUTRES REDEVANCES PROPRES DE LA PROVINCE DU SUD-KIVU » N/ Réf 001/GP/SK/CAB/MIN.FIN, ECO, Cce, Ind., ENT,FP/MND/PPP/2024 en Cinq (5) exemplaire plus un (1) original à l'adresse ci-après :

Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des marchés Publics sis : Avenue Patrice Emery LUMUMBA N 197 Réf. Ex Bâtiment RENAPI, Bukavu. Email : cellule.pmp.sudkivu@sudkivu.cd et masirika.dorothee@sudkivu.cd

Les demandes tardives seront rejetées.



Adresse : N° 03. Av. Mbaki /Q. Ndendere /Commune d'Ibanda, Bukavu-Sud-Kivu/RDC
minfin.eco.com.ind.sudkivu@gmail.com

NTEGERESE RUKAGANA





REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU SUD-KIVU

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

**MINISTRE EN CHARGE DES FINANCES, ECONOMIE, INDUSTRIE, COMMERCE,
ENTREPRENARIAT ET FONCTION PUBLIQUE**



10. Demandes d'éclaircissement

Les candidats peuvent adresser leurs demandes d'éclaircissement à l'Autorité Contractante au plus tard le 14/09/2024, La réponse de l'Autorité contractante est transmise par e-mail dans le délai de 3 jours.

11. Résultats de la pré-qualification

Conformément aux conditions du dossier de pré-qualification, les candidats seront informés des résultats de leur demande de pré-qualification. Seules les entreprises ou groupements d'entreprises retenus à l'issue de cette procédure seront invités à déposer une offre.

MASIRIKA NGANIZA Dorothee

Ministre Provincial des Finances, Economie,
Commerce, Industrie, Entreprenariat et Fonction publique



Adresse : N° 03. Av. Mbaki /Q. Ndendere /Commune d'Ibanda, Bukavu-Sud-Kivu/RDC
minfin.eco.com.ind.sudkivu@gmail.com

→
NTEGE RESE RUKA QANA

